

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 598)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 112

présenté par

M. Bayou, Mme Sas, Mme Arrighi et M. Ben Cheikh

ARTICLE 40 QUATER A

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.